

DISCOURS de M. DOMINIQUE SORAIN
HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE

Indo-Pacifique et route de la soie: les nouvelles stratégies mondiales

Université de la Polynésie française – 5 novembre 2019

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la Polynésie française,
Monsieur le Vice-Président de la Polynésie française,
Monsieur le Commandant des Forces armées de la Polynésie française,
Monsieur le Vice-Président du Conseil économique, social, environnemental et culturel,
Monsieur le Président de l'Université de la Polynésie française,
Mesdames et Messieurs les universitaires et chercheurs,
Mesdames et Messieurs les représentants du consulat général de Chine,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux d'honorer l'invitation que vous m'avez faite, Monsieur le Président, de participer à l'ouverture de ce colloque prometteur de débats stimulants.

Explorer les nouvelles routes de la soie et la problématique Indo-Pacifique, c'est en effet étudier l'un des sujets majeurs de la géopolitique actuelle et sa déclinaison régionale dans le Pacifique. C'est pourquoi je voudrais aussi saluer l'organisation de ce colloque international ici, à Tahiti.

D'abord, vous démontrez ainsi le dynamisme et l'excellence de l'Université de la Polynésie française, sa capacité à animer le débat sur des sujets qui sont en prise directe avec le monde contemporain en rassemblant pouvoirs publics, experts et chercheurs éminents. Vous nous invitez aussi à prendre localement la mesure des ambitions internationales qui sont aujourd'hui à l'œuvre, comme vous rappelez aux différents échelons nationaux que les politiques mondiales ont un impact sur les territoires.

Car nous avons bien conscience, en Polynésie française, que les nouvelles routes de la soie constituent une stratégie mondiale à laquelle de nombreux Etats de la zone Indo-Pacifique ont fait connaître leur adhésion, y voyant d'indéniables opportunités de développement

économique en termes de commerce, d'infrastructures ou de tourisme, souvent accompagnées d'offres de financement intégrées.

La Polynésie française est immergée dans cet ensemble Indo-Pacifique qui il est vrai est un concept récent dû à des évolutions de fond et dont la concrétisation a pu apparaître brutale à certains moments. Un monde qui apparaissait immuable pendant longtemps, et caractérisé par une domination occidentale, s'est avéré par sa transformation d'une grande complexité, certes porteuse de développement économique et de richesse, mais aussi de dangers potentiels.

Cette évolution est en effet source de tensions dans le monde que nous connaissons aujourd'hui. Nous sommes ainsi passés du concept « Asie Pacifique » qui lui-même traduisait l'émergence d'un centre politico-économique majeur à un concept plus vaste, celui d'axe Indo-Pacifique. Dans cet espace, chaque partie prenante a sa vision : « les routes de la soie » de la Chine, la notion de « complément dynamique des deux océans » portée par le Japon, la zone prioritaire concentrant les moyens militaires des Etats-Unis sur fond de rivalité sino-américaine, l'émergence de la puissance de l'Inde.

Bref, tous les ingrédients peuvent sembler réunis pour générer de la tension dans cette zone stratégique pivot. L'Indo-Pacifique est ainsi devenu un sujet majeur pour tous les principaux acteurs de la région allant de l'Afrique de l'Est aux côtes du Pacifique américain. Cette vision nouvelle doit surtout permettre de surmonter les tensions pour contribuer au développement, à la connectivité et à la sécurité de ce grand ensemble et donc de rechercher la mise en place d'un espace de paix.

La France doit pleinement s'intégrer dans cette évolution mondiale. Le Président de la République a indiqué je cite : *« Je crois que la vocation de la France est ce qui correspond à la nécessité du temps présent, c'est d'essayer de peser sur cet ordre du monde avec les actes qui sont les nôtres pour ne pas céder à quelques fatalités que ce soit, mais tenter de bâtir un ordre nouveau »*.

Par ce biais, Emmanuel Macron souhaite que la France, par sa présence dans l'Océan Indien et l'Océan Pacifique, soit une puissance d'équilibre, ce qui passe par une approche partenariale et multilatérale.

En effet, le multilatéralisme est au cœur des politiques françaises déjà depuis plusieurs mandatures, notamment en matières diplomatique, économique, climatique et technologique.

Et la France suit avec attention ces développements, notamment parce que sept collectivités d'outre-mer françaises se situent dans la zone Indo-Pacifique : la Polynésie française, évidemment, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, la Réunion, Mayotte, et je n'oublie ni Clipperton ni les Terres australes et antarctiques françaises. Ce sont presque 1,7 million de Français qui résident dans ces territoires du Pacifique et de l'Océan Indien. J'ajoute les quelque 150 000 ressortissants français expatriés dans la région et 8 000 militaires en mission, composant les forces armées françaises pré-positionnées.

Ces sept collectivités représentent 93 % des 11 millions de km² qui composent notre zone économique exclusive. C'est la deuxième ZEE au monde, après celle des Etats-Unis. La France s'intègre donc pleinement dans cet espace Indo-Pacifique.

Et la ministre des Armées, Mme Florence Parly, a exposé le 1^{er} juin dernier lors du forum de Shangri-La à Singapour les cinq priorités de la stratégie française de défense dans cette zone :

- la protection de nos intérêts, territoires comme zones économiques exclusives, contre toutes menaces (crime organisé, terrorisme, atteinte à notre souveraineté nationale),
- la stabilisation régionale à travers la coopération militaire et de sécurité,
- la préservation du libre accès aux voies maritimes de communication qui sont des voies commerciales mondiales,
- la mise en œuvre d'actions multilatérales pour contribuer à la sécurité internationale, notamment en termes de prolifération nucléaire,
- et enfin la prise en compte des conséquences du réchauffement climatique dans les risques de déstabilisation sécuritaire de la région.

La paix, la sécurité et la stabilité sont les prérequis nécessaires à l'essor de toute autre activité humaine, et la France fait partie des puissances qui œuvrent quotidiennement à leur maintien partout dans le monde.

Cependant, la stratégie française dans la zone Indo-Pacifique poursuit d'autres objectifs. Vous avez tous suivi le déplacement du Président de la République il y a deux semaines à Mayotte et à La Réunion.

Emmanuel Macron a souligné la place stratégique de cette région, « *un espace* », je le cite, « *qui représentera bientôt 25 % de la richesse mondiale et qui est au cœur de tous les flux commerciaux internationaux* ».

Il s'agit ici de saisir les opportunités qui se dessinent aujourd'hui en termes de dynamiques commerciales nouvelles, permises par une démographie en pleine transition.

La redéfinition des organisations sociétales, notamment en milieu urbain avec des populations toujours plus connectées, consommatrices de réseaux intelligents et d'énergies renouvelables ouvrent de nouveaux marchés pour nos entreprises. C'est en se positionnant dans ce nouvel espace commercial en plein essor que nous améliorerons notre compétitivité. Plus de 7 000 filiales d'entreprises françaises se sont installées dans cette zone qui comprend six membres éminents du G20 : Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie et Japon.

En effet, la zone Indo-Pacifique est attractive, car elle est d'abord un concept maritime qui s'appuie sur l'interdépendance des deux océans, Indien et Pacifique. Les voies commerciales maritimes qui relient l'Europe et le golfe Persique à l'océan Pacifique en passant par l'océan Indien et le Sud-Est asiatique sont devenues d'importance stratégique pour le commerce mondial.

Notre monde hyper connecté ne pourrait plus fonctionner sans les centaines de câbles sous-marins qui sillonnent ces deux océans. Et je ne peux qu'encourager nos collectivités qui, comme la Polynésie française, réalisent les efforts nécessaires pour se placer au centre de ces points névralgiques.

L'espace maritime composé par ces deux océans recèle d'immenses potentiels qui doivent être davantage explorés. Une utilisation durable et raisonnée de ces ressources sera un enjeu crucial pour l'humanité pour lutter contre le réchauffement climatique et assoir la protection de la biodiversité.

D'ailleurs, le Président de la République a annoncé que ces sujets prioritaires seront évoqués à l'occasion de sa prochaine visite en Polynésie française.

Ce sont des enjeux susceptibles de remettre en cause les équilibres mondiaux de paix et de sécurité en raison des différents risques qu'ils comportent, tels la raréfaction des ressources alimentaires mais aussi en eau, ou encore la prolifération de risques sanitaires.

La coopération est ici essentielle. La France s'est ainsi engagée aux côtés de la Nouvelle-Zélande et l'Australie en faveur des populations océaniques touchées par des catastrophes

naturelles dans le cadre de l'accord FRANZ. A chaque fois qu'elle est mise en œuvre, l'action française est déployée à partir des moyens des forces armées de Nouvelle-Calédonie ou de Polynésie française. Il faut le souligner : dans leur région, les collectivités ultramarines constituent des avant-postes de la France mais aussi de l'Union européenne.

Le soutien aux initiatives multilatérales est l'un des moyens que la France emploie à cette fin car avec les Etats de la zone et les organisations régionales, elle partage un socle de valeurs communes : un ordre mondial fondé sur le respect de la règle de droit, la libre circulation, le libre-échange.

Je suis intimement convaincu que ces valeurs sont effectivement partagées par tous dans cette région, j'en ai fait l'expérience quotidienne pendant plus de quatre années dans l'Océan Indien, lorsque j'étais Préfet de La Réunion puis Préfet de Mayotte, et je le vis encore aujourd'hui, en Polynésie française. Je peux ainsi témoigner de la solidité des liens qui se sont noués entre nos collectivités françaises et leurs voisins, des échanges constants entre eux, aussi naturels que vitaux. Et la Polynésie française est en train de s'intégrer pleinement dans ce grand ensemble du Pacifique, en témoigne le récent rassemblement à Papeete des dirigeants de la région. Loin de conférer à l'isolement, l'insularité oblige à s'ouvrir aux autres.

Cette approche globale, ouverte, respectueuse de chacun des partenaires s'applique aussi aux relations avec la République Populaire de Chine et aux routes de la soie. Pour reprendre les mots du Président de la République, la France et la Chine entretiennent une alliance complémentaire dans la zone Indo-Pacifique. Il l'a rappelé ce matin, à Shanghai. Le partenariat entre la France et la Chine est ancien. Rappelons que le Général de Gaulle fut le premier dirigeant occidental à reconnaître en 1964 la République populaire de Chine.

Sans remonter trop loin dans l'histoire, nos relations bilatérales s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat stratégique depuis 2004, et de nombreuses coopérations existent dans des domaines variés. La France a d'ailleurs exprimé tôt son souhait d'être associée au projet des routes de la soie. Sur tous les sujets, le dialogue entre la France et la Chine est direct et franc. La visite du président chinois en France en mars cette année a été l'occasion de réaffirmer un certain nombre de principes communs :

- l'attachement au multilatéralisme, notamment pour la lutte contre le changement climatique ainsi que le respect de la souveraineté des Etats ;
- le développement d'un partenariat économique et commercial mutuellement bénéfique, équilibré et transparent ;

- le refus des guerres commerciales et du protectionnisme ;
- la collaboration sur des projets concrets, dans le cadre du partenariat stratégique entre la France et la Chine et des nouvelles routes de la soie.

Nous suivons tous depuis hier, avec un grand intérêt le deuxième déplacement d'Emmanuel Macron en Chine. Cette visite est certes fortement marquée par une dimension commerciale avec la signature prévue d'une quarantaine d'accords entre entreprises.

Mais pas seulement. La présence dans la délégation emmenée par le Président de la ministre allemande en charge de l'Education et de la Recherche ainsi que du commissaire européen chargé de l'Agriculture reflète la volonté de la France de porter une ambition européenne.

Dans la zone Indo-Pacifique, la France a ainsi à cœur de promouvoir des relations fondées sur le respect mutuel, l'équilibre et la transparence des échanges, et le respect du droit et des normes sociales et environnementales. Pour la France, pour l'Europe, ces valeurs ne sont pas des particularités culturelles, mais sont essentielles à la promotion de la paix et de la prospérité, dans l'Indo-Pacifique comme ailleurs dans le monde.

La diversité et les compétences des intervenants présents à ce colloque vont, j'en suis convaincu, permettre de riches échanges qui contribueront à la réflexion sur ce thème au cœur des évolutions mondiales.

Je vous souhaite de bons travaux.

Dominique SORAIN